

**PROJET D'ETABLISSEMENT**  
**Groupe LASALLE Romilly**  
**École Ste Anne – Collège St Joseph**

**I) Vivre dans une communauté éducative bienveillante et à l'écoute**

**A) Accompagner chaque élève dans son parcours d'apprenant en respectant sa singularité**

*« L'école lasallienne se sent responsable de la réussite et de l'épanouissement de toutes celles et de tous ceux qui lui sont confiés. Son attention particulière pour les jeunes qui souffrent de difficultés scolaires, économiques, culturelles, affectives, morales ou spirituelles, est considérée par tous les membres de l'équipe éducative comme une priorité de l'institution. »*

*Projet Éducatif Lasallien – Chapitre 1.2*

***Une équipe éducative exigeante engagée dans l'accueil des différences et qui encourage chaque jeune à grandir et à se construire.***

- S'adapter aux différentes situations familiales potentiellement difficiles.
- Rendre l'élève acteur dans l'acquisition des savoirs et des compétences en proposant notamment des pratiques pédagogiques innovantes.
- Accompagner les élèves à besoins particuliers dans leurs parcours :
  - enseignant spécialisé sur dispositif d'aide (jusqu'au cycle 3) ;
  - interventions de la psychologue scolaire ;
  - élaboration et suivi de projets spécifiques (Programme Personnalisé de Réussite Éducative - PPRE...).
- Aider l'ensemble des élèves dans leur apprentissage des acquis grâce :
  - à du travail et des évaluations différencierées ;
  - aux heures d'Accompagnement Personnalisé (AP) et d'études surveillées ou dirigées, encadrées par un membre de l'équipe éducative ;
  - aux Activités Pédagogiques Complémentaires (APC) ;
  - au « Coup de Pouce » durant le temps de midi ;
  - aux stages de réussite (remise à niveau).
- Développer l'esprit critique et la réflexion avec :
  - des temps dédiés au Parcours d'Éducation à la Justice (PEJ) ;
  - une année rythmée par la sensibilisation des élèves lors de journées internationales (le harcèlement scolaire, les discriminations, le droit des enfants, le Safe Internet Day ...) ;
  - développer et programmer l'Éducation aux Médias et à l'Information (EMI).

## B) Éduquer au vivre ensemble

« Chacun – enfant, jeune ou adulte – a le droit au respect fondé sur la dignité inaliénable de toute personne reconnue comme fils ou fille de Dieu. »

Projet Éducatif Lasallien – Chapitre 3.2.3

**Une communauté éducative incitative qui guide les élèves sur le chemin du respect de chacun.**

- Développer ensemble le savoir-vivre en ritualisant les salutations à l'entrée et à la sortie de la classe ou de l'établissement, et en veillant à se remercier, à s'encourager...
- Inciter les élèves à s'approprier les règles de vie de l'établissement :
  - relire et expliciter régulièrement le règlement intérieur du collège et de l'école ;
  - intégrer l'élève à l'élaboration de la charte de la classe à l'école et à l'actualisation du Vadémécum au collège ;
  - maintenir le système de gestion du comportement au collège (croix de couleur) et harmoniser les différentes pratiques en maternelle et en élémentaire.
- Valoriser les initiatives et attitudes positives des élèves :
  - pour mieux gratifier les élèves, établir une liste non-exhaustive destinée aux professeurs du collège, à titre indicatif, d'actions méritantes et poursuivre les temps de récompense (goûter des croix bleues) ;
  - harmoniser les différentes pratiques de valorisation des comportements dans les classes de l'école.

## C) Favoriser la communication

« L'éducation est toujours une œuvre collective. Tous les membres de la communauté scolaire se rassemblent autour d'un objectif commun ; la mise en œuvre du projet d'établissement.»

Projet Éducatif Lasallien – Chapitre 2

**Une communauté éducative bienveillante, attentive à l'autre, pour donner confiance à chacun.**

- Construire des temps d'échanges pour que chacun puisse participer à la vie de la communauté :
  - entre personnels éducatifs :
    - renforcer les liaisons pédagogiques de la maternelle au collège ;
    - institutionnaliser au collège des temps de travail (temps de concertation entre matières ou/et par niveau de classe) ;
    - organiser des temps formels réguliers entre les Agents Spécialisés des Ecoles Maternelles (ASEM) et les enseignants.

- pour les élèves :
  - encourager les élèves à s'engager dans des instances, dans des missions, qui leur donneront l'occasion d'être force de proposition ou facteurs de lien (Projets de tutorat école-collège, au sein d'une même classe...) :
    - Conseils vie du collège (CVC) ;
    - médiateurs de cour de récréation ;
    - création d'éco-délégués à l'école.
  - ouvrir des temps pour que les élèves puissent se confier ou échanger entre eux :
    - points d'écoute individuelle ;
    - Chocopasto (à ouvrir au cycle 3).
- avec les familles :
  - tisser des liens de confiance (temps de rencontre réguliers) ;
  - inviter à découvrir les réalisations et l'environnement de travail des élèves.
- Faciliter la communication en développant le bon usage de l'Espace Numérique de Travail (ENT) par l'ensemble de la communauté éducative (dans le respect d'une charte à venir à présenter aux familles).
- Pérenniser les temps conviviaux de la communauté (messe et célébration de rentrée, marché et célébration de Noël, jeux solidaires, fête du groupe scolaire ...).

## II) Grandir au sein d'une communauté éducative ouverte au monde

### **A) Accompagner les élèves sur le chemin de l'autonomie et les guider dans leur épanouissement personnel et spirituel**

*« Dans son action éducative, l'école lasallienne cherche à conjuguer l'effort de progrès culturel et humain avec l'annonce de la Bonne Nouvelle de Jésus-Christ [...] Ce travail de réflexion sur des situations concrètes constitue une véritable éducation aux choix. »*

*Projet Éducatif Lasallien – Chapitre 3 – 3.1*

***Une communauté scolaire soucieuse de s'ouvrir au monde dans un esprit fraternel.***

- Aller à la rencontre de l'autre :
  - organisation de sorties et voyages scolaires ;
  - liens avec un établissement du réseau lasallien ou autre, en France ou à l'étranger ;
  - découverte et partage d'activités culturelles, sportives, ludiques, manuelles... sur la pause méridienne.
- Initier les élèves au monde professionnel pour la construction de leur orientation par le biais :
  - du forum des métiers et de la rencontre des anciens élèves ;
  - d'un stage en entreprise pour le niveau 3ème ;
  - du projet AVENIR et de la mise en place d'un stage sur le niveau 4ème ;
  - de présentations de métiers à l'école.
- Mener des actions solidaires comme « Ainsi font pour Marion », actions pour Madagascar, « Opération orange », calendrier de l'Avent inversé et bol de riz.
- Ouvrir à l'Intériorité grâce :
  - aux célébrations et aux différents temps forts (messe de rentrée et bénédiction des cartables, célébration de Noël et de Pâques, fêtes de Sainte Anne, Saint Joseph et Saint Jean-Baptiste de La Salle...) ;
  - à l'intervention régulière du prêtre envoyé pour des temps de prière ;
  - à une proposition de préparation, menée par la paroisse, aux sacrements du baptême et de la première communion, à la profession de foi (cathécollège) ;
  - au PEJ (à raison de deux valeurs travaillées par an).

## **B) Prévenir les risques et sensibiliser à la santé**

*« Éduquer à la responsabilité est une manière de croire aux jeunes. »*

*Projet Éducatif Lasallien – Chapitre 3.2.2*

*Une communauté qui éduque au respect de soi.*

- Assurer la passation de l'ASSR pour les niveaux 5ème et 3ème.
- Faire appel à des compétences extérieures à l'établissement pour sensibiliser à la sécurité grâce à :
  - la poursuite des interventions de la Maison de Confiance et de Protection des Familles (MCPF, anciennement BPDJ) pour prévenir les dangers liés aux drogues et aux incivilités, et préparer le permis Internet ;
  - la mise en relation avec l'association E-enfance (protection de l'enfance sur Internet) ;
  - la prévention routière par la police municipale (obtention des permis piéton et vélo ; sensibilisation au port de la ceinture de sécurité) ;
- Former aux « Gestes qui sauvent », mettre en place l'APS (Apprendre à Porter Secours), proposer la formation PSC1 (Prévention et Secours Civiques de Niveau 1) et sensibiliser au Don du Sang ;
- Organiser des « Parcours du cœur » : mise en place d'ateliers de sensibilisation sur l'importance de faire du sport, de bien manger, de bien dormir...

## **C) Agir en éco-citoyen au sein de la communauté éducative**

*« Les écoles lasaliennes sont aujourd’hui dans un contexte fort différent de celui de Jean-Baptiste de La Salle et de ses premiers disciples. Pourtant, c'est dans cette histoire fondatrice qu'elles puisent encore leur inspiration pour répondre aux besoins actuels des enfants et des jeunes. »*

*Projet Éducatif Lasallien – Prologue*

*Une communauté qui sensibilise et éduque au respect de l'environnement.*

- Conserver les labels Éco-École et Éco-Collège (Tri des déchets ; Solidarités) et en acquérir de nouveaux.
- Mettre en place une instance de réflexion sur l'Education au Développement Durable (EDD), en lien avec un ou des référents.
- Encourager un comportement éco-responsable, adopter les éco-gestes en faveur de la protection de l'environnement (collecte de bouchons, recyclage des déchets de la cantine, information sur le gaspillage alimentaire ...).
- Poursuivre et développer les projets autour de la ruche pédagogique et des plantes mellifères, du poulailler.

## D) Développer la curiosité et le plaisir d'apprendre en actualisant les outils et les ressources

« [...] tout engage aujourd’hui à œuvrer ensemble pour : [...] améliorer les compétences personnelles, diversifier les pédagogies et innover. »

*Projet Éducatif Lasallien – Chapitre 2.1.2*

***Une équipe pédagogique soucieuse de dispenser un enseignement conforme à l'évolution du monde d'aujourd'hui.***

- Développer des méthodologies de travail par le biais du numérique :
  - Utilisation de Scratch, des vidéos Canopé, de la baladodiffusion, de Genial.ly, d'applications pour l'évaluation formative et sommative, et de quiz dans Pronote par exemple ;
  - Acquisition d'une classe mobile/nomade et formation de l'équipe pédagogique à son utilisation ;
- Réorganiser les ressources matérielles et humaines du CDI pour bâtir des projets pluridisciplinaires :
  - Mutualiser les heures de la documentaliste et les outils de gestion sur le collège et l'école ;
  - Moderniser et harmoniser le fonds documentaire en collaboration avec les enseignants (élaboration d'un plan d'acquisition) ;
  - Mettre à disposition des ressources numériques sur E-sidoc ;
  - Rythmer l'année par des expositions et des interventions extérieures.